

Ricerca di **Storia Politica**

GILLES LE BÉGUEC

Tocqueville, l'influence tocquevillienne et la question des parties

This is the original version of the article published by "Ricerca di storia politica", issue 3/2005, pp. 347-360, with the title *Tocqueville, l'influenza tocquevilliana e la questione dei partiti*



GILLES LE BÉGUEC

Tocqueville, l'influence tocquevillienne et la question des parties

On s'accorde généralement à considérer Tocqueville comme le théoricien tout à la fois du caractère inéluctable du fait démocratique et du rôle essentiellement positif assumé par les associations de toute nature. Beaucoup de choses auraient dû donc le pousser à examiner avec une certaine sympathie l'émergence des partis politiques et leur contribution à l'enracinement du régime représentatif. Même si les leçons tirées de l'expérience l'ont amené à modifier son point de vue sur différents aspects du problème - sur son degré d'importance, en particulier -, Tocqueville ne s'en est pas moins borné à développer en ce domaine un petit nombre d'idées, médiocrement originales, placées sous le signe de la réticence, pour ne pas dire de la méfiance. On aurait tort d'en déduire que son influence, son influence sur les penseurs libéraux de la génération suivante tout spécialement, a joué de manière systématique contre une prise en compte sérieuse du phénomène en cause. A notre sens, le discours tocquevillien a plutôt eu comme effet de sensibiliser les doctrinaires de l'«organisation de la démocratie» à cette question des partis et de les conduire à adopter une grille de lecture excessivement sophistiquée, tellement sophistiquée que toute appréciation d'ensemble devenait quasi impossible¹.

**«Les partis sont un mal inhérent aux gouvernements libres» La
Démocratie en Amérique, tome I, Deuxième partie, chapitre II2.**

Le tableau que Tocqueville tente de brosser de la société démocratique américaine n'est pas accompagnée d'une réflexion approfondie sur les partis politiques et sur

1 Cette expression est courante sous la plume des auteurs se rattachant aux divers courants du libéralisme conservateur du dernier tiers du siècle. On la trouve déjà dans les écrits de Laboulaye.

2 *La Démocratie en Amérique*, I, Paris, Gallimard, 1967, p. 178. Il s'agit du Tome I des Oeuvres complètes. Tous les textes auxquels il sera fait allusion au cours de cet article ont été consultés dans cette série, dont la publication, comme on sait, n'est pas encore achevée.

leur avenir. Tocqueville s'étend longuement sur les associations, les associations en général et les associations politiques en particulier ; le chapitre IV, intitulé «De l'association politique aux Etats-Unis», est entièrement consacré à cette question, capitale à ses yeux. Il lui arrive également de s'intéresser aux partis, plus spécialement dans le chapitre II de cette même partie («Des partis aux Etats-Unis»), un chapitre séparé, de façon un peu curieuse mais au fond assez significative, des considérations du chapitre IV relatives à la vitalité et aux rôles multiples des associations. Mais il n'opère pas de jonction très rigoureuse entre les deux domaines d'observation, ou si l'on préfère, entre les deux niveaux d'analyse. Finalement, tout s'est passé comme si sa pensée avait buté ici sur trois grands obstacles. En premier lieu, Tocqueville a sans doute éprouvé un sentiment de répugnance à l'égard de cet aspect de la vie publique américaine: le célèbre membre de phrase du début du chapitre II («les partis sont un mal inhérent aux gouvernements libres») témoigne d'une réaction négative qui sera celle de beaucoup de ses lecteurs et de ses disciples, notamment au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, c'est-à-dire au moment où l'accroissement du rôle des partis se posera en Europe avec une acuité toute nouvelle³. En deuxième lieu, Tocqueville ne semble pas avoir été convaincu de l'existence d'un lien fort entre l'avènement de la démocratie et le développement d'organisations politiques pesant de tout leur poids au sein de la sphère purement institutionnelle; dans le second volume de *La démocratie en Amérique*, figure d'ailleurs un passage très intéressant laissant supposer que, à ses yeux, les «pays démocratiques» ne constituaient pas un terrain généralement favorable au renforcement de l'emprise exercée par les partis sur les assemblées représentatives⁴. Enfin, Tocqueville aime raisonner en jouant sur le contraste entre les «grands partis», attachés d'abord aux «principes», tels ceux qui sont censés avoir dominé la scène publique américaine au lendemain de la guerre d'Indépendance, et les «petits partis», «reposant sur des intérêts matériels», qui ont prospéré durant la période suivante. Cette vision des choses correspondait, dans une certaine mesure, à la situation telle qu'il a pu l'observer à l'aube de la décennie

3 Voir aussi, toujours dans le premier volume, les notations assez rapides consacrées pp. 136-138 à l'élection présidentielle et au rôle joué par les partis dans cette élection. On observera que Tocqueville utilise les termes de «partis», de «camps» et de «factions» sans procéder à la distinction très nette entre les trois termes.

4 *La Démocratie en Amérique*, vol. 2, p. 94. Tocqueville écrit: «Ainsi, il est naturel que, dans les pays démocratiques, les membres des assemblées politiques servent à leurs électeurs plus qu'à leur parti, tandis que, dans les aristocraties, ils s'occupent plus de leur parti que de leurs électeurs». La comparaison entre les Etats-Unis de 1830 et le Royaume-Uni de 1830 est loin de donner entièrement tort à Tocqueville. Mais la généralisation, dans le temps et dans l'espace, empêche l'auteur d'enregistrer un certain nombre d'évolutions en train de se produire dans la société politique américaine et à se méprendre sur les tendances lourdes du processus de démocratisation.

1830-1840⁵. Mais le schéma consistant à opposer un idéal, caractéristique des époques de ruptures et de bouleversements, à la réalité mesquine des temps ordinaires permettait de faire l'économie d'une prise en compte effective des transformations découlant de l'intervention d'un nombre de plus en plus élevé de citoyens dans les mécanismes de l'arbitrage électoral. En dépit des évolutions dont il sera question plus bas, Tocqueville restera fidèle à cette approche, à la fois très morale et très classique, du problème. Elle occupe une place importante dans l'héritage légué aux penseurs libéraux de la fin du XIX^e siècle.

Une appréciation correcte du degré de perspicacité de ce Tocqueville première manière sur cette question des partis est impossible si l'on ne prend pas soin de procéder à un petit travail de comparaison. Sans entrer dans les détails d'un dossier singulièrement complexe, on dira à ce propos que les grilles de lecture qui ont été alors les siennes ne brillent pas, sur ce point précis il s'entend, par une très grande audace. Passons assez vite sur ceux des «doctrinaires» qui appartenaient, grosso modo, à la même génération que Tocqueville, c'est-à-dire pour l'essentiel les anciens rédacteurs du *Globe* Prosper Duvergier de Hauranne (né en 1798) et Charles de Rémusat (né en 1797)⁶. Leur admiration, allant parfois jusqu'à la fascination, pour les pratiques institutionnelles anglaises et le style politique whig, leur confiance presque illimitée dans les vertus de la délibération collective, leur esprit de coterie - un esprit de coterie que Tocqueville, infatigable contempteur de la «boutique doctrinaire» avait en détestation - les rendaient plus aptes que d'autres à entrer dans la logique d'un mécanisme parlementaire fondé sur la confrontation de partis dotés d'un minimum de discipline, Prosper Duvergier de Hauranne ayant été à l'évidence beaucoup plus loin que son ami Rémusat dans cette dernière voie⁷. Il reste qu'on ne trouve pas dans leurs écrits de la période une véritable réflexion théorique en ce domaine, même si la discussion demeure ouverte dans le cas de

5 Dans son gros ouvrage, publié chez Plon à Paris en 1876, sous le titre *Les Etats-Unis contemporains ou les moeurs, les institutions et les idées depuis la guerre de sécession*, Claudio Jannet note à la page 130: «A l'époque où M. de Tocqueville existait les Etats-Unis, cette organisation des partis n'existait encore qu'à l'état embryonnaire, et seulement dans certains états». On sait que Claudio Jannet n'est pourtant pas toujours très indulgent à l'égard des thèses développées par Tocqueville. Il reste que cette fameuse «organisation des partis» était, en 1830-1840, beaucoup plus poussée que les observateurs français n'ont voulu le voir. Le changement de regard se produit à la fin de la décennie 1860-1870, de façon d'ailleurs extraordinairement rapide.

6 J.J. Goblot, *La jeune France libérale, le Globe et son groupe littéraire. 1824-1830*, Paris, Plon, 1994. Un peu rapide sur les aspects purement politiques.

7 On se reportera à ce sujet au Tome IV des *Mémoires de ma vie* de Charles Rémusat, Paris, Plon, 1962, pp. 82-83. Rémusat écrit en parlant de son ami Duvergier: «Dévoué par système et par goût à la vie politique comme elle est comprise en Angleterre, c'est-à-dire à la vie de parti, il ne se trouvait à l'aise que dans les négociations, les conférences, les conventions intérieures où l'on délibère sur la tactique à suivre, où l'on distribue les rôles dans l'action».

Duvergier de Hauranne. On peut aisément repérer, en revanche, l'ébauche d'une réflexion de ce genre dans quelques-uns des textes de Louis de Carné (1804-1876), un quasi-contemporain de Tocqueville, un gentilhomme de l'Ouest comme Tocqueville, entré à la Chambre des députés en 1839, la même année que lui et qui sera élu, toujours comme lui mais beaucoup plus tard, à l'Académie française. La figure de ce catholique libéral, membre de l'équipe fondatrice de la revue *Le Correspondant*, intéresse le présent sujet à un double titre. En premier lieu, Louis de Carné avait fait très tôt la connaissance du tandem Beaumont-Tocqueville - dès le milieu des années vingt, selon toute vraisemblance - et il a continué d'entretenir des relations cordiales avec les deux amis, sans parvenir toutefois à les impliquer dans les opérations initiées par le réseau gravitant autour du *Correspondant*⁸. En second lieu, il a procédé à un véritable exercice de comparaison entre le gouvernement représentatif à l'anglaise et le gouvernement représentatif tel qu'il était en train de s'installer en France, soulignant à la fois le rôle central joué par les partis en Angleterre et la force des résistances opposées par la classe politique du régime né en juillet 1830 à des transformations allant dans ce sens. On fait surtout allusion ici à quelques-uns des textes, extrêmement suggestifs, écrits en 1839 et réunis ultérieurement sous le titre *Du gouvernement représentatif en France. Lettres à un membre de la Chambre des communes*. Un point est capital: contrairement à la plupart des penseurs libéraux de sa génération, plus ou moins prisonniers du schéma, hérité de Royer-Collard, privilégiant la distinction entre les «partis» et les «factions», Louis de Carné a compris qu'il était possible d'enclencher une dynamique combinant le «mouvement» des «associations politiques» avec un système garantissant la «représentation» des «opinions avancées»⁹. En d'autres termes, les analyses qu'il propose en 1839 jettent déjà les bases d'une théorie des partis comme instruments d'intégration à l'ordre constitutionnel, et par voie de conséquence les bases d'une doctrine légitimant leur libre épanouissement et l'accroissement de leur influence au sein de la sphère publique.

Autant qu'on puisse en juger en prenant appui sur une documentation très fragmentaire, une évolution se dessine dès les dernières années de la monarchie constitutionnelle, se précise à la faveur des bouleversements entraînés par les

8 Louis de Carné a sans doute fait la connaissance de Tocqueville et de Beaumont à la très royaliste et très catholique Société des Bonnes études, dont le principal animateur était l'avocat et futur député Berryer. On puisera de précieux renseignements dans la correspondance échangée entre Tocqueville et Beaumont.

9 Ces lettres ont été publiées sous forme d'articles dans «Le Correspondant» et dans la «Revue des deux mondes» en 1839. Ces textes sont reproduits dans le tome 2 des Etudes sur l'histoire du gouvernement représentatif en France de 1789 à 1848, Paris, Didier, 1855.

ruptures de 1848 et par l'instauration du suffrage universel, s'accélère enfin une fois venu le temps de la retraite politique et de la réflexion sur les difficultés d'acclimatation de la formule du gouvernement représentatif. Les indices témoignant d'une telle évolution sont fragiles, dispersés, et pourtant bien repérables. Une lecture un peu attentive des écrits de Tocqueville durant cette dernière période - les *Souvenirs* et, ce qui est à certains égards plus surprenant, *L'Ancien Régime et la Révolution* - montre que les expressions «partis» et «partis politiques» deviennent plus fréquentes sous sa plume, un peu comme si les luttes parlementaires de la décennie précédente, celle de l'Assemblée élue en 1849 notamment, avaient fini par faire de ces partis une réalité familière. Parallèlement, le Tocqueville à la fois déçu et inquiet de ces années d'opposition accorde un prix plus élevé que par le passé à l'existence, à la cohésion et au soutien d'un groupe de fidèles soudés, au-delà des liens de la pure amitié ou de la connivence mondaine, par une authentique communauté de points de vue et de comportements politiques¹⁰. Gustave de Beaumont utilise toute son influence retrouvée pour peser dans ce sens et pour tenter, le cas échéant, d'élargir la perspective. Beaucoup plus à l'aise que ne l'avait été Tocqueville dans le jeu des «réunions» parlementaires de la monarchie finissante, l'ancien compagnon de jeunesse développe son argumentation avec une force assez remarquable dans une lettre, en date du 10 septembre 1857, évoquant, à propos des élections législatives prochaines, le grand avantage qui résulterait de l'entrée au Palais-Bourbon d'une «phalange se défendant aux yeux du public par l'homogénéité de ses membres et par leur solidarité»¹¹. Bel éloge de l'esprit de parti, au sens fonctionnel de l'expression, même si Gustave de Beaumont, tout comme d'ailleurs son ami Tocqueville, conserve l'essentiel de ses préjugés à l'égard de l'«école doctrinaire», méconnaissant l'importance du rôle joué par les proches de Guizot, de Duchâtel et Rémusat dans l'effort pour faire émerger une culture de parti à l'anglaise facilitant le bon fonctionnement des mécanismes parlementaires.

On admettra sans difficultés que ces textes épars confortent simplement l'hypothèse d'une inflexion de la pensée, ou, si l'on préfère, d'une transformation de l'atmosphère intellectuelle. Il en va autrement de la longue lettre adressée, le 1^{er} octobre 1858, à un correspondant anglais, le publiciste William Rathbone Greg,

10 En témoignent de nombreuses lettres des années cinquante reproduites dans les différents volumes de la correspondance. Le volume 7 de la *Correspondance anglaise* contient, pp. 293-294, un très intéressant compte-rendu, rédigé par Nassau Senior, d'une conversation à ce sujet entre Tocqueville et lui-même le 21/8/1850. On y trouvera de précieuses indications sur la répartition des rôles entre Tocqueville et Dufaure. Les liens entre les deux hommes sont devenus plus étroits après le coup d'Etat du 2 décembre.

11 Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Gustave de Beaumont, Vol. 3, pp. 497-500. On notera que Beaumont avait été admis en 1837 au Reform Club créé par Edward Ellice pour donner une meilleure ossature au vieux «parti» whig.

auteur d'une étude parue en juillet de la même année dans la *National Review* sous le titre «The State of Parties»¹². Dans le texte de cet article, William Greg avait brossé un tableau assez sombre de la dégradation récemment survenue dans le système politique britannique, insistant à la fois sur la crise des partis et sur les avantages qui résulteraient du retour à une situation caractérisée par l'affrontement entre deux formations puisant leur inspiration dans des principes différents, sinon opposés. Tocqueville, qui avait reçu Greg en Normandie au cours de l'été, lui en fait compliment: «l'article est très remarquable», écrit-il, en ajoutant «autant que le phénomène politique qu'il cherche à expliquer». Dans la foulée, le même Tocqueville procède à un éloge argumenté des «grands partis organisés», «bien liés par des intérêts et des passions communes». Il n'y a pas ici, comme chez Louis de Carné une vingtaine d'années plus tôt, de considérations sur la contribution des partis organisés au fonctionnement correct du régime parlementaire. Fondamentalement, en effet, le théoricien de l'émergence de la démocratie se situe sur un plan plus général, c'est-à-dire sur le plan de ce que Carné appelait en 1839 les «grandes et régulières divisions». Mais on voit bien que Tocqueville n'est plus tributaire, comme il l'était encore lors de son entrée dans l'arène parlementaire, des analyses de Royer-Collard et du schéma opposant fortement les «partis» et les «factions». Un pas considérable avait été franchi.

Il y a lieu de s'interroger sur les raisons profondes d'une telle évolution, et d'essayer du même coup d'en percevoir la véritable signification.

L'explication la plus simple est sans doute à rechercher dans le spectacle donné par les dysfonctionnements (pourtant très relatifs) du parlementarisme anglais au cours de la période de transition ouverte, en février 1852, par la chute du cabinet whig de Lord John Russell. Dans la mesure même où ils considèrent la «mère des Parlements» comme l'unique grand pays européen ayant su concilier durablement l'ordre et la liberté, les Français de fortes convictions libérales, rejetés dans l'opposition par le coup d'Etat du 2 décembre 1851, redoutaient tout ce qui pouvait abîmer l'image d'un régime élevé, plus encore que dans un proche passé, au rang de modèle. Le fait est que Tocqueville semble avoir été ainsi particulièrement attentif, plus attentif, par exemple, qu'un Charles de Rémusat, au trouble provoqué par la mécanique du two party system traditionnel, par la scission peeliste de 1846 et par la mauvaise entente régnant entre les whigs et les radicaux. A quoi il faut ajouter que les foudres de Lord Palmerston - dont il n'avait jamais beaucoup apprécié ni les manières ni les conceptions diplomatiques - l'amenaient à prendre une plus vive

12 *Correspondance anglaise*, Vol. 3, Paris, Gallimard, 2003, pp. 306-308. Le volume contient trois lettres de Tocqueville à W. Greg, la première, très longue, datant du 27/2/1853.

conscience des effets désastreux des jeux politiques trop personnels et, par voie de conséquence, des avantages de la discipline de parti. En élargissant un peu la perspective, on est tenté de dire que le Tocqueville souvent désenchanté des dernières années s'est découvert des affinités de plus en plus nombreuses avec la culture politique whig et que cette découverte l'a conduit à porter un regard neuf sur la question des partis¹³.

Ces points étant à notre sens bien établis, on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur les expériences constitutionnelles françaises et sur les leçons que Tocqueville a fini par tirer, parfois à contrecœur, d'un certain nombre d'échecs, y compris d'échecs personnels.

En dernière analyse, la prise en considération un peu timide du rôle positif joué par les partis est inséparable d'un phénomène de retour sur soi, ou si l'on préfère d'un examen critique du comportement qui avait été le sien dans l'arène parlementaire. Tocqueville était trop lucide pour méconnaître l'ampleur des déceptions suscitées par une carrière dans laquelle le goût de l'indépendance avait sans doute occupé une place excessive. Du côté libéral, beaucoup reprochaient - ou allaient bientôt reprocher - à l'éminent penseur politique son refus de revêtir les habits de ce qu'il a appelé lui-même dans les *Souvenirs* un «chef de parti». A plusieurs reprises, le groupe de ses propres amis avait d'ailleurs donné le triste spectacle de la division. Au cours de l'hiver 1847-1848, Tocqueville - en accord sur ce point avec son collègue Dufaure, dont les vues convergeaient de plus en plus souvent avec les siennes - s'était tenu ostensiblement à l'écart de la campagne des banquets, alors que Gustave de Beaumont participait de façon très active à cette vaste, et périlleuse, opération de propagande en faveur de la «réforme». En juillet 1851, Tocqueville, rapporteur de la commission désignée au sein de l'Assemblée nationale législative, avait plaidé la cause d'une révision constitutionnelle en dépit de l'hostilité du même Dufaure à de tels projets, hostilité exprimée à travers un discours dont la fermeté et la dialectique très serrée firent une vive impression sur la majorité conservatrice de l'assemblée¹⁴. Dès lors, comment un esprit de cette qualité aurait-il pu ne pas s'interroger sur les causes d'une aussi préjudiciable absence de cohésion ?

13 On sait que Tocqueville correspondait avec de nombreuses personnalités du monde whig. Du point de vue qui nous intéresse ici, l'interlocuteur le plus averti de ces questions a sans doute été le publiciste et homme politique Sir George Cornwall Lewis, un temps chancelier de l'Echiquier. Parmi les ouvrages de G. Lewis, citons *An essay on the influence of authority in matters of opinion*, publié en 1849, qui accorde beaucoup d'attention aux analyses de Tocqueville, en particulier sur le problème de l'«empire moral de la majorité». Gustave de Beaumont avait pris connaissance de l'ouvrage dès 1852.

14 *Révision de la Constitution. Discours prononcés à l'Assemblée nationale pour ou contre cette question, qui intéresse toute la France*, Paris, P.H. Krabbe, 1851. Texte du rapport présenté par Tocqueville au nom de la commission le 8/7/1851. Texte du discours prononcé par Dufaure, qui fait par ailleurs état de son amitié pour Tocqueville.

Dans le compte-rendu d'une conversation datée du 18 avril 1861 avec Gustave de Beaumont, Nassau William Senior prête au fidèle compagnon de Tocqueville des propos particulièrement éclairants à cet égard : au début de sa carrière politique, dit Beaumont de Tocqueville, «il croyait qu'il fallait être membre indépendant et voter chaque fois selon sa conscience, libre de toutes attaches à un parti. Il a plus tard découvert son erreur»¹⁵. L'historien des partis, au sens revêtu par le mot dans l'expression anglaise de «parliamentary party», reste ici un peu sur sa faim. Mais il s'agit d'un témoignage qui va droit au but et qui permet de mesurer l'étendue du chemin parcouru.

«Il n'y a pas de partis en Orient, il y a des sectes; en Angleterre, la puissance des partis est une des formes de la puissance nationale»
Ernest Picard, L'Electeur libre, n° du 29/7/1869

En dépit de l'excellence des travaux consacrés à la réception de l'œuvre de Tocqueville, on ne mesure pas suffisamment, à notre goût tout au moins, à quel point ses écrits ont nourri la réflexion des jeunes libéraux entrés dans la vie publique à l'extrême fin du Second Empire ou au tout début de la III^e République, c'est-à-dire de la génération des jeunes gens nés autour des années 1840-1845, celle d'un Ernest Duvergier de Hauranne (né en 1843) ou d'un Charles Savary (né en 1845)¹⁶. Souvent issus des couches supérieures de la société, ces brillants sujets ont commencé à jouer un rôle, un rôle déjà important pour les plus précoces et les plus entreprenants d'entre eux, dès la période-charnière correspondant à la phase de préparation et de rodage des lois constitutionnelles de 1875, dans la presse d'opinion, dans les entourages politiques, le cas échéant dans les assemblées parlementaires, sous la bannière du «centre gauche» (les républicains conservateurs de filiation plus ou moins orléaniste) ou sous la bannière du «centre droit» (les monarchistes constitutionnels demeurés fidèles à la famille de Louis-Philippe et aux

¹⁵ *Correspondance anglaise*, volume 2, compte-rendu par Nassau Senior d'une conversation avec Ampère et Beaumont à la date du 18/9/1861. Voir à la page 513 (d'où est extraite la citation) et à la page 515.

¹⁶ *L'ouvrage fondamental est celui de F. Mélonio, Tocqueville et les Français*, Paris, Aubier, 1993. Il n'est pas question de mentionner ici toutes les études qui, à l'intérieur d'une immense bibliographie, traitent plus ou moins directement du sujet.

idéaux de 1830)¹⁷. L'achèvement de la formation intellectuelle et l'éveil de leur vocation datent des années où le régime impérial s'engage lui-même, de manière d'abord assez timide, sur la voie des réformes libérales, une grande partie de leur apprentissage s'effectuant par le biais des travaux de commission et des joutes oratoires des «parlotes», ces «debating societies» à la française qui sont alors précisément en train de vivre une sorte d'âge d'or. Plusieurs, et non des moindres, ont aussi fréquenté la Conférence dite du Pont Royal, une nouvelle parlote fondée en 1863 et transformée, au prix d'une scission, en Conférence Tocqueville au cours de l'année 1868, dans un climat d'effervescence marqué tout à la fois par la montée des oppositions et l'accélération du processus de réformes. Le choix d'une telle appellation avait valeur de symbole: au-delà de l'hommage rendu à la personnalité disparue neuf ans plus tôt, c'était une façon très explicite, et un brin provocatrice, de reconnaître une dette, de revendiquer un héritage et de définir les contours d'une ambition.

Bien évidemment, l'influence exercée par Tocqueville n'est pas exclusive d'autres influences et d'autres héritages. Du point de vue qui nous intéresse plus spécialement ici - qui est le point de vue des partis dotés d'un minimum de discipline, de leur légitimité et de leur rôle dans le fonctionnement harmonieux des institutions représentatives -, une autre influence décisive est sans doute celle des Doctrinaires, une influence d'autant plus sensible que quelques-uns de ces cadets du constitutionnalisme libéral étaient eux-mêmes liés au monde doctrinaire, par des liens de famille (tels Ernest Duvergier de Hauranne ou Eugène Aubry-Vitet), par des relations de société ou pour des raisons d'affinités plus proprement politiques (tel Charles Savary, longtemps protégé du clan Broglie). En un certain sens, on peut même dire que les esprits les plus aigus de cette génération ont aussi tenté, non sans succès, d'opérer la synthèse entre le message tocquevillien et la tradition doctrinaire, plus précisément la tradition incarnée par l'aile gauche de l'ancien parti doctrinaire (celle de Charles de Rémusat et de Prosper Duvergier de Hauranne). A Tocqueville, ils empruntent la conviction selon laquelle le processus de démocratisation de la vie publique constitue un fait inéluctable, la foi dans les vertus de la décentralisation et du libre développement des associations, y compris des associations politiques, la volonté de tirer des leçons de l'expérience américaine, volonté encore raffermie par la façon dont les Etats-Unis étaient en train de surmonter la crise majeure provoquée par la guerre de Sécession. De la culture doctrinaire, de ses tropismes et de ses constructions intellectuelles, ils conservent

17 Ernest Duvergier de Hauranne est de 1843, Anatole Leroy-Beaulieu de 1842, Georges Picot de 1838. Du côté des tocquevilliens du centre droit, Guillaume de Chabrol est de 1840, Othenin d'Haussonville de 1843. Né en 1845, Charles Savary, est passé progressivement du centre droit au centre gauche.

une certaine fascination pour le modèle «whig» (fascination dont le Tocqueville désenchanté des dernières années n'est lui-même pas exempt), l'attrance pour les agencements institutionnels compliqués, le désir de faire pièce au poids grandissant du «Nombre» (c'est-à-dire, en clair, du suffrage universel) et - ce qui nous importe au premier chef - un goût prononcé pour le jeu des groupes et des factions à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement. C'est la combinaison de ces héritages qui les a conduits à prendre en compte la question des partis organisés avec un minimum de sérieux, davantage de sérieux que les républicains de pure souche. Telle est du moins l'une des hypothèses centrales qui ont présidé à la conception de la présente étude.

Ces remarques de nature générale invitent à se pencher plus longuement sur le cas de deux hommes qui ont été à la fois auteurs et acteurs: Charles Savary (1845-1889) et Ernest Duvergier de Hauranne (1843-1877). On peut en effet les ranger sans hésitation parmi les tocquevilliens dont l'effort de réflexion s'inscrit parallèlement dans une tentative d'ouverture et d'adaptation du libéralisme de filiation doctrinaire.

La figure et le parcours de Charles-Henri Savary demeurent relativement peu connus. Né en 1845, disparu prématurément en 1889, ce secrétaire de la Conférence du stage du barreau de Paris de la promotion 1868-1869, élu représentant à l'Assemblée nationale dès le mois de février de 1871, réélu à la Chambre des députés en 1876, sous-secrétaire au ministère de la justice dans le cabinet Dufaure en 1877-1879, fut pourtant un moment considéré comme l'un des talents parmi les plus prometteurs de sa génération avant de sombrer dans un scandale financier au début des années quatre-vingts. Son cas intéresse ici à plusieurs titres. Fils d'un magistrat installé dans le département de la Manche, propriétaire d'un château dans les environs de Coutances, député du département à partir de 1871, Charles Savary était un compatriote de Tocqueville, élevé selon toute vraisemblance dans l'admiration du grand homme, même si l'on ne sait rien d'éventuelles relations nouées entre Tocqueville et son père. La dette intellectuelle contractée à l'égard de l'auteur de *La Démocratie en Amérique* n'en est pas moins manifeste, comme en témoigne notamment la publication, en 1863, d'un *Eloge de Tocqueville*, petit ouvrage d'excellente facture reproduisant le texte d'un discours prononcé à la Conférence du Pont-Royal et qui a sans doute été rédigé après consultation d'un certain nombre de papiers privés¹⁸. En deuxième lieu, Charles Savary a été pendant plus de dix ans l'homme fort de la Conférence du Pont-Royal, la transformation de

18 *L'Éloge de Tocqueville* évoqué ci-dessus a été publié, dès 1868, sous forme de brochure avec pour titre Alexis de Tocqueville, sa vie, son œuvre..

cette parlote en Conférence Tocqueville étant très certainement due à son initiative et à celle du groupe de ses amis. Enfin le «jeune Savary» comme on l'appelait parfois à l'époque de l'Assemblée nationale a été mêlé de près à la vie des factions parlementaires de la période, glissant progressivement du centre droit au centre gauche et ralliant sans esprit de retour la République parlementaire établie sur les bases des lois constitutionnelles de 1875. Au total, beaucoup de conditions étaient donc réunies pour que sa réflexion accorde une place significative à la question des associations politiques et du rôle des partis au sein même des assemblées. Plusieurs textes, faisant souvent écho à la pensée tocquevillienne, attestent de l'importance de cette préoccupation. En janvier 1869, par exemple, Savary dépose sur le bureau de la Conférence Tocqueville un «projet de loi» (sic) sur les incompatibilités parlementaires et développe une argumentation tout à fait explicite sur le point qui retient notre attention? Charles Savary part en effet d'un constat: «tant que ces partis ne seront point développés, toutes nos tentatives et tous nos efforts dans la voie de la liberté politique ne pourront aboutir qu'à des déceptions et des mécomptes»; et en tire une leçon d'ordre pratique: il est nécessaire de «faciliter la naissance de ces partis»¹⁹. Mettant sa propre ligne de conduite en harmonie avec de tels principes, le jeune représentant de la Manche à l'Assemblée nationale apporte sa contribution personnelle à la poursuite de l'objectif ainsi défini; il exerce durant un certain temps les fonctions de secrétaire de la puissante «réunion» (autrement dit du groupe parlementaire) du centre droit, travaillant de concert avec le vicomte Othenin d'Haussonville, neveu du duc Albert de Broglie et observateur attentif des diverses transformations en train de se produire dans la démocratie américaine.

Les historiens de la pensée politique ont un peu moins négligé la personnalité et les écrits - d'une forme, il est vrai, nettement plus achevée - d'Ernest Duvergier de Hauranne, représentant puis député du Cher de 1871 à 1877. L'une des raisons tient à ses origines familiales: Ernest Duvergier de Hauranne était en effet le fils du doctrinaire Prosper Duvergier de Hauranne (1798-1881), lui-même député du Cher, longtemps très proche de Guizot, passé à l'opposition, aux côtés de son ami Rémusat, en 1840, promoteur de la fameuse campagne des banquets de l'hiver 1847-1848, auteur d'une monumentale *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, publiée de 1857 à 1872, qui suscita beaucoup de commentaires, le plus souvent élogieux. Une autre raison est liée au rôle qui a été le sien dans les controverses constitutionnelles de la période 1871-1875, plus précisément dans la

19 Charles Savary fut président de la Conférence Tocqueville à trois reprises, avant et après son élection à l'Assemblée nationale au titre du département de la Manche. La Conférence Tocqueville, officiellement constituée en avril 1868, devait fusionner avec la Conférence Molé (apparue en 1832) en 1876 pour donner naissance à la Conférence Molé-Tocqueville.

mise au point des relations d'ordre pratique, qui ont permis, à propos par exemple du mode de recrutement de la Chambre haute, de dégager la voie vers le compromis de l'année 1875. Mais Ernest Duvergier de Hauranne n'a pas été seulement un héritier assez doué pour faire fructifier l'héritage. Formé à l'exercice de la discussion publique dans les parlotes du Second Empire (en l'occurrence la Conférence La Bruyère, destinée à se fondre ultérieurement dans la Conférence Tocqueville), il a consacré sa studieuse jeunesse à des voyages d'information (notamment, à l'instar d'autres bons esprits de la même génération et du même milieu social, un long voyage aux Etats-Unis) et à la rédaction d'une série d'articles, très documentés, pour la *Revue des deux mondes*.²⁰ Sa réflexion d'une réelle ampleur s'organise peu à peu autour de trois thèmes privilégiés: les transformations en train de se produire dans la société démocratique américaine (avec, entre autres choses, la montée en puissance des partis organisés), le suffrage universel et les effets bénéfiques de la pratique régulière du suffrage universel sur la stabilité des institutions, la défense et illustration d'une «République conservatrice» (titre d'un de ses principaux ouvrages) qui serait garante tout à la fois de l'ordre social et des libertés publiques²¹. Dans cette perspective, marquée du sceau d'un optimisme raisonnable et raisonné, une place importante est faite à la libre confrontation des opinions, à l'implication progressive de l'ensemble de la nation dans les processus de délibération collective et, par voie de conséquence, à des partis agissant à l'extérieur comme à l'intérieur des circuits parlementaires. En d'autres termes, on trouve chez Ernest Duvergier de Hauranne les principaux linéaments d'une théorie de la légitimation des partis dans une «vraie démocratie».

La tradition tocquevillienne et les paradoxes du centre gauche

Ernest Duvergier de Hauranne a sans doute été le meilleur porte-parole d'une gauche doctrinaire - osons la formule ! - qui a puisé son inspiration au point de jonction exact entre les intuitions tocquevilliennes et l'univers des préoccupations

20 On se reportera à la série des douze articles publiés d'août 1865 à avril 1866 dans la «Revue des deux mondes» sous le titre *Huit mois en Amérique. Lettres et notes de Voyages 1864-1865*. Ces textes sont reproduits dans l'ouvrage, publié en 1866 avec une substantielle introduction de A. Krebs, sous le titre *Les Etats-Unis pendant la guerre de sécession vus par Ernest Duvergier de Hauranne*.

21 Voir surtout le livre publié en 1873 sous le titre *La République conservatrice et les articles parus sous sa signature en 1872-1874* dans la «Revue politique et littéraire», une revue dans laquelle se retrouvaient républicains de tradition et républicains libéraux issus du monde orléaniste.

chères à l'école de pensée naguère illustrée par Victor de Broglie, François Guizot et Charles de Rémusat. Cette gauche doctrinaire a fourni l'essentiel de son armature idéologique au centre gauche des débuts de la III^e République, plus précisément à l'aile du centre gauche qui se reconnaissait dans le vieux Dufaure, c'est-à-dire dans l'homme d'Etat qui avait été le plus proche de Tocqueville. En dépit des différences de culture, de milieu et de tempérament.

En l'état actuel des recherches sur la question, on peut légitimement estimer que ce milieu républicain libéral a constitué le terrain le plus propice à une réflexion dynamique sur les partis politiques, la «discipline» des partis et le «gouvernement de parti». En dehors d'Ernest Duvergier de Hauranne, disparu avant d'avoir pu donner la pleine mesure de son talent, on se bornera à mentionner deux auteurs. Le premier nom qui s'impose est celui de Georges Picot - gendre du comte de Montalivet, l'ancien ministre de Louis-Philippe rallié à la République conservatrice au soir de sa vie -, collaborateur, disciple et biographe de Dufaure, un Dufaure dont les affinités avec Tocqueville sont d'ailleurs abondamment soulignées²². Le second est celui de l'économiste d'origine russe Arthur Raffalovitch, correspondant du *Temps* et du très centre gauche *Journal des débats*. Le texte fondamental est ici un article publié en novembre 1882 dans la *Revue politique et littéraire* - la revue dont Duvergier de Hauranne avait été l'un des principaux rédacteurs en 1873-1874 -, sous le titre «Le régime parlementaire, son fonctionnement en Angleterre». Citons cette phrase, soigneusement mise en valeur dans le corps de l'article: «Un des rouages essentiels à la marche régulière de la constitution anglaise, c'est le gouvernement de parti». Et cette «marche régulière», liée à la discipline des formations parlementaires, est opposée à l'«état d'anarchie au milieu duquel se débat l'une des Chambres françaises».

Mais ces mêmes républicains libéraux, conscients du fait qu'ils occupaient une position minoritaire au sein du système des forces politiques en voie d'organisation, ont eu toutes les peines du monde les schémas hérités des maîtres à penser de la première moitié du siècle, de Tocqueville tout spécialement: la crainte d'une nouvelle tyrannie de la majorité, la condamnation de l'esprit de faction, le regard volontiers critique porté sur les coalitions, le souci quasi obsessionnel de préserver à la fois l'indépendance des individus et la singularité des petits groupes agissant sur la marge des grands ensembles structurés, etc. A la figure d'un Georges Picot, on est ainsi tenté d'opposer celle d'un Anatole Leroy-Beaulieu, le futur théoricien de

22 On se reportera surtout aux deux brochures publiées dans les années quatre-vingt-dix *La Lutte contre le socialisme révolutionnaire 1895* et *La Réforme parlementaire 1898*. Georges Picot a publié sa biographie de Dufaure en 1883 sous le titre *M. Dufaure, sa vie et ses discours*, Paris, Calmann-Lévy, 1883. Voir surtout les pp. 221, 269-270 et 397.

l'«esprit de secte», fils d'un ancien sous-préfet à l'époque du ministère Guizot, lui-même chaud défenseur des thèses du centre gauche dans les controverses politiques et constitutionnelles des débuts de la III^e République²³. Mais il serait parfaitement vain de raisonner en termes de frontières idéologiques ou politiques. Anatole Leroy-Beaulieu et Georges Picot ont cheminé du même pas durant près de quarante ans; ils sont demeurés fidèles aux mêmes principes, ils ont fréquenté les mêmes lieux et ils ont placé leurs espoirs dans les mêmes entreprises (l'Union libérale du bâtonnier Barboux en 1889, la Fédération républicaine progressiste en 1903), ils ont embrassé les mêmes causes, en particulier celle d'une réforme électorale garantissant la pleine expression des minorités, c'est-à-dire la cause de la représentation proportionnelle. Finalement, la différence d'approches sur la question des partis est davantage le fruit d'une hésitation, une hésitation enracinée dans les contradictions du message toquevillien. A de très rares exceptions près - celle d'Ernest Duvergier de Hauranne, tout spécialement -, les républicains libéraux du dernier tiers du dix-neuvième siècle ont été incapables de trancher le noeud gordien, autrement dit d'opérer la synthèse entre deux objectifs et deux conceptions de ce que pouvait être un parti : rester entre soi et se donner les moyens de maintenir le cap de la modération raisonnable (au risque de sombrer dans l'«isolement» et dans l'«esprit de boutique») ou jouer le grand jeu des disciplines collectives nécessaires à l'organisation de la démocratie (au risque de céder aux entraînements de l'«esprit de secte» et à la pression exercée par les «factions»). Il en a résulté qu'ils ont été à la fois les plus lucides dans l'examen des transformations en train de se produire et les moins bien armés pour en tirer toutes les conséquences d'ordre pratique.

Gilles Le Béguet, *Université de Paris X – Nanterre*

23 Voir G. Quagliariello, *Alla ricerca delle fonti francesi di Ostrogorski. Il dibattito metodologico e gli studi politici all'Ecole libre des Sciences politiques*, in «Ricerche di Storia Politica», No. 4, 1989. Toute l'œuvre d'Anatole Leroy-Beaulieu témoigne de la profondeur de l'influence exercée par Tocqueville. Le texte dans lequel la dette intellectuelle est revendiquée de la manière la plus explicite est un article paru dans la «Revue politique et littéraire» le 22/9/1877.

